

En raison des fêtes de fin d'année, les Landes Républicaines suspendent leur parution. Rendez-vous le 11 Janvier 2024 avec le numéro 2446.

La rédaction des Landes Républicaines et la Fédération des Landes du PCF vous souhaitent de belles fêtes, une bonne santé et une année 2024 porteuse d'espoirs pour tous !

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

6-8 rue des Forgerons – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2445 – Jeudi 21 décembre 2023

Compte-rendu session plénière Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Un budget sincère, prudent et efficace

La session plénière de décembre se veut par tradition être la session où l'on étudie le Budget Primitif (BP) pour l'année suivante. Il sera question notamment du BP 2024, mais aussi du RER basco-landais, du Schéma des Formations Sanitaires et Sociales, de « Former, au-delà du handicap » (PRAFQPH) et d'autres délibérations. Par conséquent, les élu.es du groupe Communiste, Ecologique et Citoyen ont siégé les 11 et 12 décembre pour étudier les 33 délibérations à l'ordre du jour.



Alain Baché, Président du Groupe, est intervenu en début de séance en évoquant « un coup de colère sur la situation qui se présente dans nos TER. Cette situation a assez duré, il faut profiter de cette session pour exprimer une colère collective de l'hémicycle régional contre la direction régionale de la SNCF et les choix gouvernementaux ».

Il a aussi fait remarquer que « depuis qu'on a libéralisé le rail, depuis qu'on a mis en place les paquets ferroviaires après les traités européens, on est dans cette situation-là ». C'est en ce sens qu'Alain Baché a exposé : « je vous propose M. le Président que vous soyez à l'initiative d'une interpellation, avec pourquoi pas une manifestation, pour faire part de l'ensemble des préoccupations des usagers, des cheminots mais aussi des élus régionaux ».

En revanche, Alain Baché, s'est exprimé : « nous allons voter le Budget, il répond à l'ambition que nous avons portée lors de notre campagne électorale puisqu'il répond aux enjeux de formation, de la santé et des transports. Il faut aussi saluer la mise en place d'un Budget Vert, des éco-socio-conditionnalités et de Néo Terra qui aident à réaliser nos ambitions ».

Enfin, pour conclure, il a mis en lumière : « les questions de l'emploi nous interpellent fortement, sur le devenir des entreprises privées. On a vu le résultat à Condat, et on est interpellé sur l'entreprise Georgelin avec un vœu déposé de notre Groupe. On considère que ce n'est pas notre collectivité qui peut régler tout ça, mais elle peut pousser pour qu'il y ait

des réponses trouvées sur le territoire ».

Budget Primitif 2024

Prenant la parole pour expliquer le positionnement du groupe Communiste, Ecologique et Citoyen, **Alain Baché**, membre de la commission des Finances, a exposé que tous les membres de sa commission ont confirmé que les Régions étaient en manque de dotations et « 72 heures après, il n'y a plus de consensus sur ce manque ».

Revenant sur les propos des élus du Rassemblement National et des élus macronistes, Alain Baché a pointé que « celles et ceux qui proposent de baisser les dotations de fonctionnement, ça veut dire moins de fonctionnaires et on ne le partage pas du tout : ceux qui le proposent doivent l'assumer ».

« Quel avenir, en tant qu'élus régionaux, nous proposons aux néo-aquitains et nos citoyens ? » a été la question posée par l'élu régional pour mettre en avant ce que le budget signifie. Pour défendre la vision du groupe sur le Budget Primitif, Alain Baché a défendu les principes émanant de ce dernier en « soulignant la sincérité du budget, rien n'a été caché ni à la majorité ni aux oppositions. C'est un budget sincère, certes prudent mais qui sera efficace, qui répond aux politiques que nous portons que ce soit Néo Terra et les éco-socio-conditionnalités ».

Il a tenu à rappeler que les éco-socio-conditionnalités ne sont pas une contrainte, mais bien une mesure de contrôle importante et permettant le suivi de critères pour assurer que les subventions répondent aux enjeux politiques de la Région. De plus, il a évoqué le questionnement des subventions aux ensembles scolaires privés en citant sa collègue **Isabelle Larrouy**, conseillère régionale et membre de la commission Education et Jeunesse.

Enfin, l'élu de la commission des Finances a rappelé que « la dépense publique doit être considérée comme un bien pour nos politiques, celles des territoires et pour leur développement ».

Le Groupe Communiste, Ecologique et Citoyen a voté POUR le Budget Primitif 2024.

RER basco-landais

Lors du débat de la feuille de route concernant le



RER basco-landais, **Béatrice Tariol**, conseillère régionale des Pyrénées-Atlantiques a expliqué « qu'à l'heure de la COP 28 et un mois après l'adoption de notre feuille de route Néo Terra, ce dossier vient illustrer la capacité de notre collectivité à répondre aux besoins de mobilité décarbonée ».

De plus, elle a ajouté que « porter l'ambition d'un RER autour de l'étoile de Bayonne avec l'ambition d'un train à la demi-heure ainsi que la création de nouvelles haltes sur le parcours, nous met en position de faire du train la vraie colonne vertébrale des déplacements décarbonés ». Ainsi, pour la Conseillère régionale, « nous sommes convaincus que la pleine réussite de ce plan ne pourra se faire sans que les cheminotes et les cheminots en soient pleinement acteurs, ce qui exige aussi d'avoir la capacité d'entendre ce qu'ils disent ».

Comme lors de la discussion du Budget Primitif, Béatrice Tariol a pointé que « nous ne pourrions sortir de cette situation sans argent public. L'argent que nous consacrons pour la bonne qualité de notre service mais aussi l'argent que le législateur doit mettre à notre disposition par le biais de la fiscalité afin d'améliorer le service existant ».

Le Groupe Communiste, Ecologique et Citoyen a voté POUR cette feuille de route.

Schéma Régional de Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS)



Edwige Gagneur, Conseillère régionale déléguée à l'accès à la formation des personnes en situation de handicap, d'illettrisme et d'illectronisme, des personnes placées sous main de justice, s'est exprimée sur la délibération fortement importante pour la

Région : « notre groupe s'inscrit pleinement dans les objectifs des délibérations portant sur les formations sanitaires et sociales qu'il s'agisse de l'universitarisation qui favorise les futures coopérations professionnelles oh combien indispensables dans nos territoires au vu des difficultés que rencontrent les néo-aquitains comme tous les habitants de notre pays, à trouver des professionnelles et des professionnels dans les milieux sanitaire et social ».

Elle a tenu aussi à ajouter que « et plus encore que cette invitation, je salue la prise en compte de toutes les remarques venant entre autres des organismes de formations plus particulièrement sur la prise en compte du handicap des apprenants notamment par la mise en place de référents handicaps ».

Le Groupe Communiste, Ecologique et Citoyen s'est prononcé POUR le Schéma Régional de Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) ; l'Universitarisation des Formations Sanitaires et Sociales (UFSS) ; l'amélioration des conditions de vie des apprenants qui va être un levier fort dans la lutte contre la pauvreté.

Former, au-delà du handicap

Edwige Gagneur, a présenté le travail de fond de

deux années sur le Programme Régional pour l'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées 2023 – 2028 (PRAFQPH). Dans ses propos de présentation, elle a tenu à mettre en avant que « le PRAFQPH est une politique volontariste de la Région, parce que nous sommes la seule Région à se doter d'un tel programme ». Tout en fixant un cadre d'ambitions partagées avec les acteurs et les partenaires de ce PRAFQPH, il s'agit « de favoriser l'accès à la formation, mais aussi à l'emploi et la qualification des personnes handicapées ».

Edwige Gagneur a souligné « les excellents résultats que l'on a eu sur le précédent PRAFQPH, puisqu'on est à 14 % de personnes formées en Nouvelle-Aquitaine, soit 14.000 personnes handicapées ».

A la suite de cette présentation, l'Assemblée Régionale réunie en Plénière a adopté à l'unanimité : « **Former, au-delà du handicap : Programme Régional pour l'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées 2023 – 2028 (PRAFQPH)** ».

Réaliser l'Egalité



La Vice-présidente chargée du handicap, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, **Catherine La Dune** a présenté le bilan 2022 du programme « **Réaliser l'Egalité** » expliquant que « ce Plan d'actions exprime la volonté et l'engagement de la

Région pour mettre en œuvre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes les discriminations sur l'ensemble du territoire régional ». De plus, elle a rappelé le bilan des féminicides en pointant que « en 2022, la France enregistre 118 féminicides. 81% des morts au sein du couple sont des femmes ». Catherine La Dune a aussi mis en avant qu'il est « nécessaire d'avoir un engagement des pouvoirs publics pour que l'Egalité de fait soit au cœur de notre projet de société ».

Ce bilan repose sur trois axes : l'exemplarité ; le travail en réseau ; la diffusion dans les directions d'une culture de l'Egalité.

Aussi, la Vice-présidente, durant la présentation de la délibération, a ajouté qu'elle intégrait en « soumettant à l'assemblée la proposition d'approuver une convention avec le Haut Conseil à l'Egalité pour une communication publique sans stéréotype de sexe ». Prenant en compte les objectifs portés par la feuille de route Néo Terra 2, elle a conclu que « c'est aujourd'hui qu'il faut agir concrètement pour incarner au quotidien notre ambition de réaliser l'égalité, comme le prévoit notre plan d'action régional ».

Le Groupe Communiste, Ecologique et Citoyen a voté POUR ce rapport.

Vœu en soutien à l'entreprise Georgelin



Isabelle Taris, membre de la commission Economie et Industrie, a présenté le vœu en faveur de l'entreprise Georgelin à Virazeil (Lot-et-Garonne). Dans sa prise de parole, elle a exposé que

« confrontée à des problèmes de croissance rapide, aux effets de la Covid, à l'explosion des tarifs de l'énergie et des matières premières, l'entreprise GEORGELIN est en proie à des problèmes liés à sa trésorerie ».

A la suite de ces problèmes financiers, notamment une non-couverture de la dette à court terme, l'entreprise a fait le choix de se placer sous la protection de la justice commerciale le temps qu'un plan crédible de continuité soit mis en place.

La conseillère régionale communiste a pointé que, bien qu'en redressement judiciaire depuis juillet 2023, « la situation s'améliore grâce à une nette progression du chiffre d'affaires, avec une hausse de près de 26 % au mois d'octobre 2023 ». Isabelle Taxis a rappelé que cette amélioration est « due au courage et au savoir-faire des 350 salariés, à la

qualité des produits, au soutien des clients et fournisseurs grands et petits et à l'accompagnement par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis de nombreux mois ». Le soutien à ces 350 emplois est donc primordial quand il s'agit « numéro 2 en France de la confiture et d'être classée entreprise numéro 1 en 2022 de l'innovation en Nouvelle Aquitaine ».

C'est pourquoi par ce vœu porté par le Groupe Communiste, Ecologique et Citoyen, « nous souhaitons la tenue, sous la responsabilité du représentant de l'État, qu'une table ronde soit organisée afin que tous les acteurs soient parfaitement informés dans le but de co-construire une solution pérenne ».

Le vœu a été soumis au vote des conseillers régionaux et a été adopté. ■

Regard d'Alain Baché sur la dernière session plénière, sur l'année 2023 et les objectifs de 2024

Comment se sont déroulées les deux journées de la séance plénière ?

Alain Baché. « On a eu une journée importante, consacrée au vote du Budget Primitif pour l'année 2024. Pour ce qui nous concerne, nous avons fait une intervention pointant les difficultés des Régions, dont notre collectivité, à boucler un budget répondant aux besoins des territoires, des élus et des populations.

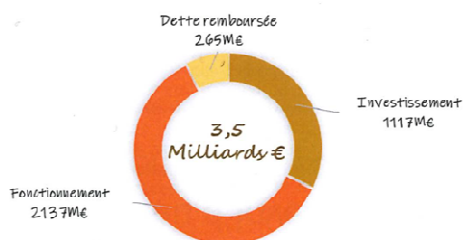
Contrairement à d'autres collectivités, non seulement les Régions ne bénéficient pas de la possibilité de lever l'impôt mais sont également les victimes de la non-augmentation des dotations de l'État, ce qui nous a permis de dénoncer les choix de l'État sur le financement des collectivités régionales, à savoir aucune ressource dynamique mais aussi, au regard de leurs responsabilités, notamment sur le transport, aucune ressource financière supplémentaire de l'État.

Nous avons émis l'idée qu'au niveau national puisse être décidée une dotation supplémentaire avec, par exemple, un versement sur le transport régional ».

Quelle a été la position du groupe CEC pour le Budget Primitif 2024 ?

« Notre groupe a voté le Budget 2024, que nous qualifions de budget sincère, prudent et efficace. Bien sûr, en disant cela, nous sommes conscients de nos réalités financières au regard des besoins qui s'expriment sur nos territoires.

Sachant que notre budget a des priorités, la question des mobilités se voit consacrer plus de 300 millions d'euros au sein de la ligne budgétaire dédiée. Le Budget Primitif s'élève à 3,5 milliards d'euros, avec 2,137 milliards d'euros sur le fonctionnement et 1,117 milliards d'euros d'investissements. Les grandes compétences régionales sont réparties en six piliers comme tel :



Quel bilan faites-vous de l'année 2023 pour le Groupe CEC ?

« S'inscrivant dans le travail de la majorité (rassemblant le PS, Place Publique et le PRG), notre groupe s'est pleinement mobilisé toute cette année autour de grandes décisions à la fois sur certains règlements d'intervention (comme le sport et l'activité physique, l'hydraulique et sur l'Égalité et la Lutte contre les Discriminations), mais aussi des dossiers plus spécifiques comme :

- les éco-socio-conditionnalités relevant le questionnement des aides financières régionales selon des contreparties écologiques, sociales et sociétales ;

- le PRAFQPH permettant de lever les leviers de l'inclusion et de la formation des personnes handicapées ;

- Néo Terra 2, véritable nouveau contrat social régional en faveur du social et de l'environnement.

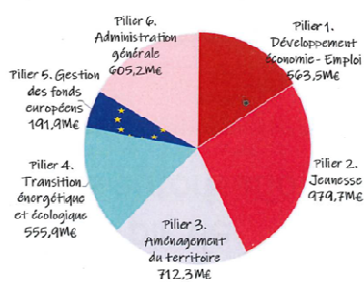
Toutefois, correspondant à nos valeurs, nous avons su nous opposer de manière forte sur l'ouverture à la concurrence des TER et rappeler la casse du service public ferroviaire qui se produit actuellement ».

Pouvez-vous nous parler de l'actualité de l'année 2024 au sein du groupe régional ?

« Après un peu plus de deux ans de présence au sein de la majorité régionale et de son exécutif, le groupe des élus Communistes, Ecologiques et Citoyens ira à la rencontre de la population des 12 départements de notre Région. Ainsi, nous allons proposer des rencontres dans ces 12 départements, avec dans les plus importants deux rencontres prévues a minima.

Nous souhaitons, par cette démarche, informer les populations et les élus de ce qu'est l'apport de notre

groupe au sein d'une majorité de gauche. De plus, ces moments seront l'occasion d'entendre les remarques et les propositions citoyennes qui en seront exprimées, mais aussi faire le lien que l'on peut être avec les élu.es de territoires ». ■



ABONNEMENT 2024 AU JOURNAL « LES LANDES REPUBLICAINES »

Lecteurs de toujours, lecteurs plus récents, vous recevez chaque fin de semaine le journal Les Landes Républicaines.

Ce journal est le lien landais de l'actualité politique, sociale, nationale et locale.

Chaque semaine, la rédaction s'efforce de vous informer pour vous aider à décrypter l'actualité politique et nous vous remercions de votre fidélité.

Nous considérons que notre hebdomadaire **Les Landes Républicaines** est nécessaire et utile au décryptage politique dans le débat politique et social qui existe aujourd'hui.

Comme depuis quelques années maintenant, nous souhaitons amplifier la version numérique de notre hebdomadaire.

Nous souhaitons également gagner de nouveaux lecteurs, alors n'hésitez pas à faire connaître notre hebdomadaire autour de vous, dans vos familles, vos collègues, vos amis.

Pour les lectrices et les lecteurs qui n'auraient pas de mails, nous continuerons à envoyer le journal en version papier, ainsi que pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre leur abonnement par envoi postal.

Le journal *Les Landes Républicaines* accompagne les luttes, porte les colères contre les inégalités croissantes, répond au matraquage idéologique des dominants, affirme les solidarités et la fraternité.

Pour toutes ces raisons, Les Landes Républicaines doivent vivre ! Réabonnez-vous ! Et nouveaux lecteurs, abonnez-vous ! ■

BULLETIN D'ABONNEMENT 2024 Les Landes Républicaines

- - - - -

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Localité.....

☐

**Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION PAPIER**

☐

**Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION NUMERIQUE**

Mon mail.....@.....

☐

Abonnement normal 25 €

☐

**Abonnement de soutien 30 € ; 40 € ;
..... €**

Landes Républicaines - BP 34
40001 MONT-DE-MARSAN Cedex.
Chèque libellé à l'ordre de
« SARL Les Landes Républicaines ».

**Abonnement jusqu'au 30 Janvier 2024
A compter de cette date et sans retour de votre part,
l'abonnement aux Landes Républicaines
sera supprimé.**

NOEL DE SANG AU PAYS DE JÉSUS

Je suis Palestine,/ Celle qu'on assassine/ Que l'exil opprime/ / Et les camps sont pour moi/ Je résiste et lutte,/ Fais face à ces brutes,/ La paix est mon but,/ Et je veux mon Etat_A Deir Yassin/ L'Irgoun assassine/ Et tue sans quartier/ Un village tout entier./ Terre volée,/ Villages rasés,/ Il fallut partir/ Sans pouvoir revenir_Mes citronniers,/ Mes beaux oliviers,/ Et mes orangers:/ Plus d'un million coupés.../ Trente mille maisons,/ Démolies ruinées,/ Rasées par l'armée,/ Pour faire place aux colons_L'eau est pillée/ Rejetée polluée/ Pour nous la famine/ Aux colons les piscines/ Pour travailler/ Comme pour étudier/ Ou pour se soigner/ Des check points à passer_Cisjordanie/ Un mur est bâti/ Et des barbelés:/ Te voilà enfermée.../ Un pays entier/ Cerné, morcelé/ À côté Berlin/ Ce n'était vraiment rien!/ Gaza martyre,/ Bombes sur la ville,/ Sur tant et tant/ De femmes z'et d'enfants./ Et pour maisons/ Des tentes et des ruines,/ Gaza, prison/ Le blocus est un crime_Jérusalem/ Qu'on doit partager,/ Maison par maison/ Peu à peu est volée./ Et à présent USA aidant,/ La ville en entier/ On veut nous arracher_Mépris des colons/ Des résolutions/ Des Nations Unies/ Depuis six décennies./ L'Europe, enfin/ Doit peser demain/ Colons et faucons/ Leur veto lâcheront_Je suis Palestine,/ Que l'espoir anime,/ Reconnue déjà/ Par cent trent' cinq états./ Malgré les refus,/ Les peuples en lutte/ Soutiennent mon but/ Et j'aurai mon Etat_Par le boycott,/ Imposons le droit,/ Monde lève-toi,/ Fais respecter ta loi!/ Par le boycott,/ Imposons le droit,/ Monde lève-toi,/ Fais respecter ta loi. Chant «Palestine», sur l'air de «La Rosière» (contredance du 18è siècle) paroles de Nicolas (né en mai 1956) et Jean (né en juin 1951) Pluet de La Ciotat. L'état d'Israël a lancé des bombardements d'une violence inouïe ainsi qu'une intervention terrestre contre Gaza. Les odieux actes terroristes du Hamas commis le 7 octobre 2023 ne les justifient en rien. Le fait d'infliger à la population civile palestinienne une punition collective, de provoquer un effondrement humanitaire mettant en danger la vie des 2,4 millions de Gazaouis, un déplacement forcé d'une partie de la population et la destruction de 45% des bâtiments civils de la bande de Gaza constituent des crimes de guerre. Benjamin Netanyahu (Premier ministre, né le 21/10/1949 à Tel Aviv) devra en répondre devant la Cour Pénale Internationale. L'inaction internationale et le soutien au gouvernement d'extrême-droite de Netanyahu, portent une lourde responsabilité. Assez de morts et de destructions ! La population de Gaza subit un carnage, couvert par la coupure des communications. La résolution votée par l'assemblée générale de l'ONU appelant à une trêve humanitaire est un point d'appui. L'urgence est au cessez-le-feu, à la libération des otages, à l'aide humanitaire et à la protection de toutes les populations civiles, comme à la réouverture d'une perspective politique de paix dans le droit et la justice pour les peuples palestinien et israélien. La Galilée, en hébreu comme en arabe, signifie «le cercle, la région». Elle englobe plus du tiers du territoire actuel d'Israël, s'étendant au nord, du mont Hermon, jusqu'aux monts Carmel et Guilboa au sud, et de la vallée du Jourdain à l'est jusqu'aux abords de la Méditerranée à l'ouest. A partir de 1948, par la guerre et la colonisation, s'est créé l'État d'Israël. L'O.N.U a reconnu la solution à deux états sur un même territoire. Elle doit reconnaître l'Etat de Palestine comme première étape vers la nécessaire solution à deux États vivant en paix et en sécurité. Les peuples de Galilée, berceau de civilisations, ont droit au Noël de paix en famille. La patz per viver (la paix pour vivre). ■

Roger La Mougne